

Liberté Égalité Fraternité

Référence unique du mandat :

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Mandat valable pour le paiement de toutes les prestations dues à l'établissement (restauration, voyages...) En signant ce formulaire, vous autorisez COLLEGE ROLLINAT IDENTIFIANT CREANCIER SEPA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de COLLEGE ROLLINAT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention FR43ESD85CAC6 que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. NOM ET PRENOM DE L'ELEVE : DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER DESIGNATION DU CREANCIER Nom Prénom : COLLEGE **ROLLINAT** Rue du Lycée Adresse: Code postal: 36200 ARGENTON SUR CREUSE Ville: DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC) X Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif : Signé à : Signature: Le (JJ/MM/AAAA): DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MÊME

## JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN/BIC)

## Rappel:

ET LE CAS ECHEANT ) :

Nom du tiers débiteur :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par COLLEGE ROLLINAT. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend avec COLLEGE ROLLINAT.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.